

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 5

Rubrik: Uni 3e âge : la commission Etudes et Actions : CEA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La commission Etudes et Actions: CEA

Messieurs Fritsch de Tavannes et Hirschy de Sonvilier ont mis sur pied et très bien organisé l'habituelle assemblée annuelle des clubs d'aînés du Jura bernois et de Bienne. C'était à Sonceboz le vendredi 13 mars. Relevons un intéressant exposé du D^r Roulet de Reconvillier : «... de très bons résultats sont obtenus, concernant les personnes âgées à soigner ou à placer, quand il y a collaboration entre le docteur, l'infirmière, l'aide de ménage, la sœur visitante, le pasteur...» On apprend aussi que quelques rares médecins ne font rien, prétextant le secret professionnel!

E.H.

propri delle città. Se anche l'anziano rimane in famiglia, dove l'assistenza è addolcita dall'affetto dei propri cari, sarebbe però auspicabile un aiuto esterno per rendere meno gravoso il loro compito. Inoltre, molto spesso, gli anziani, soprattutto nelle località periferiche, incontrano difficoltà a sbrigare le pratiche burocratiche e mancano di informazione su quanto li riguarda.

In questo contesto il Centro Pro Senectute può già fornire un appoggio ed anche suggerimenti utili.

La responsabile del Centro Pro Senectute di Biasca, l'assistente sociale diplomata Valeria Bernasconi, si occupa innanzi tutto di rilevare i bisogni della popolazione anziana della Regione, in collaborazione con i delegati locali di Pro Senectute, presenti in quasi tutti i comuni. Raccoglie inoltre i suggerimenti e le richieste degli interessati. In accordo con le direttive della Fondazione cerca di trovare soluzioni adeguate e realizzabili e di soddisfare le richieste raccolte.

Si dimostrano di preziosa utilità anche le visite domiciliari dell'assistente sociale di Pro Senectute: giovane e disponibile, essa può arrivare nelle abitazioni lontane dal centro di Biasca, a rilevare i bisogni reali, a stabilire un rapporto umano diretto, a fornire informazioni e consigli.

Anche al Centro Pro Senectute di Biasca si lavora per raggiungere gli obiettivi di Pro Senectute, validi per il Ticino come per tutta la Svizzera.

p.a.

Lors du 3^e Congrès de l'Association internationale des Universités du 3^e âge (AIUTA) en 1976 à Lille et Charleroi, celle-ci a proposé à tous ses membres des «activités mobilisatrices» dans le but de leur faire jouer un rôle actif et utile à la société.

L'Université du 3^e âge de Genève s'est mise au travail dès 1976 et a réalisé un certain nombre de cas concrets, au fur et à mesure de la découverte de problèmes.

En voici quelques exemples:

Campagne de prévention des accidents à domicile

Les accidents domestiques, difficiles à repérer, étaient ignorés partout. A Genève, il y en a 8000 par an. L'originalité de la campagne de prévention, entreprise en 1979, consistait à les faire baisser de 1000 au moins pendant l'année. Grâce à son succès, cette expérience a acquis une dimension internationale.

Préparation à la retraite

Les cours de préparation à la retraite se généralisent. Il y manque souvent le témoignage de personnes âgées, qui pourraient provenir des Universités du 3^e âge.

Relations intergénérations

La retraite sépare artificiellement les générations. Il faut artificiellement recréer des contacts, surtout de grands-parents à petits-enfants. Des expériences très positives ont été réalisées dans ce domaine.

La présence

Voir les problèmes avec le recul de la vie peut rendre de grands services. Les expériences de vieux dans les conseils, comités et organisations responsables, avec voix consultative, sont concluantes.

Où logerons-nous quand nous serons plus âgés?

C'est une des grandes réussites d'une équipe dirigée par le professeur Jean Posternak.

Brochure: Santé-Maladie-Prévention

Notre corps et son fonctionnement. Tirée à 10 000 exemplaires, son impact a dépassé les frontières cantonales.

Ces cas particuliers s'inscrivent dans les «devoirs du 3^e âge envers la société», où il intervient par ses qualités, c'est-à-dire son expérience acquise au cours de la vie.

La manière de procéder pour ces différentes initiatives a des qualités et des défauts.

Comme qualité il y a la grande liberté accordée à ceux qui entreprennent; à des «locomotives» qui forment elles-mêmes une équipe afin de mener le cas concret à bonne fin.

Les principaux défauts sont les liens imprécis avec le comité, des responsabilités mal définies, le manque de continuité et le manque de moyens.

Pour y remédier et officialiser ces activités, MM. Paul Brissard, ancien industriel, et Pierre Pittard, juriste ayant joué un rôle capital dans la cité, ont créé — sous l'œil bienveillant de notre président, le professeur Aloys Werner — la «commission Etudes et Actions» (CEA), dont le règlement, approuvé par le Comité d'Uni 3, est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1986.

Chaque cas à examiner fait l'objet d'une sous-commission.

Au départ, au début de janvier 1987, cinq sous-commissions sont au travail:

Information

Participation aux frais d'hébergement des personnes dans les maisons de retraite.

Droits et devoirs des personnes âgées dans ces maisons.

Rôle de prédilection du 3^e âge dans la société.

Affaires publiques.

Il faudra ajouter une sous-commission «Santé», qui deviendra peut-être commission, étant donné son importance.

Bonne chance à la CEA.

Arnold Comte